

Coronavirus ou pas, l'Europe « écolo » oblige des avions à voler à vide pour ne pas « perdre leur place » !

écrit par Jules Ferry | 10 mars 2020

Greta Thunberg à Bruxelles pour la «loi climat»

Union européenne La militante suédoise s'exprimera ce mercredi après-midi au sujet du projet de neutralité carbone de la Commission européenne, qu'elle a déjà qualifié de «capitulation».



Greta Thunberg et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen ce mercredi à Bruxelles.
Image: Keystone



Réservez maintenant
Emmenez votre PME sur la voie du succès digital Plus...

Publité

Articles en relation

«Ceux qui critiquent Greta sont tous de vieux cons»

BILAN Photographe engagé en faveur de l'écologie, Yann Arthus-Bertrand dénonce «la tyrannie de la croissance» et appelle à «revenir humain, avec une conscience amoureuse du monde». Plus...

Photo : vol Paris-Nice quasiment vide, prise par le journaliste Stéphane Jaladis, le samedi 7 mars 2020. (Stéphane Jaladis /

DR)

Un gâchis qui pèse lourd sur le plan environnemental...

En pleine crise du coronavirus, des compagnies aériennes sont obligées de voler à vide pour ne pas « perdre leur place » : c'est une règle de l'Europe !

La même Europe qui nous culpabilise quand on utilise notre diesel pour aller chercher les enfants à l'école ou visiter la grand-mère en Ehpad. Ou quand on fait durer sa chaudière au fioul.

La même Europe qui fait les gros yeux à l'artisan qui ose entrer dans Paris pour travailler.

La même Europe qui reçoit Greta comme un chef d'Etat.

La même Europe qui oblige le citoyen lambda à payer ses écotaxes sans broncher...

Décidément, cette Europe donneuse de leçons se payerait-t-elle notre tête, par hasard ?

Greta Thunberg à Bruxelles pour la «loi climat»

Union européenne La militante suédoise s'exprimera ce mercredi après-midi au sujet du projet de neutralité carbone de la Commission européenne, qu'elle a déjà qualifié de «capitulation».



Greta Thunberg et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen ce mercredi à Bruxelles.
Image: Keystone



Réservez maintenant
Emmenez votre PME sur la voie du succès digital Plus...

Articles en relation

«Ceux qui critiquent Greta sont tous de vieux cons»

BILAN Photographe engagé en faveur de l'écologie, Yann Arthus-Bertrand dénonce «la tyrannie de la croissance» et appelle à «redevenir humain, avec une conscience amoureuse du monde». Plus...

Photo Tribune de Genève

Les explications des avions « fantômes » :

La règle dite du « 80/20 » impose aux compagnies aériennes de faire voler leurs avions, même à vide, pour ne pas perdre leurs créneaux...

Des milliers de litres de kérosène et de tonnes de CO2 en pure perte.

Afin de respecter une règle européenne sur l'allocation des créneaux de décollage et d'atterrissage, des compagnies aériennes britanniques font voler leurs avions à vide ou quasiment vides, comme le rapporte le journal britannique « Sunday Times » vendredi 6 mars.

L'épidémie mondiale de [coronavirus a fortement impacté le secteur de l'aviation civile](#). En effet, les demandes de vols se sont effondrées en raison des craintes croissantes concernant l'épidémie. Outre les pertes brutes enregistrées par les compagnies aériennes, ces dernières gaspillent également des milliers de litres de carburant en effectuant des vols à vides.

Et ce pour une raison simple : **en vertu des règles européennes, les compagnies aériennes opérant à partir du Vieux Continent doivent continuer à exploiter 80 % des créneaux qui leur sont attribués, sous peine de les perdre au profit d'un concurrent.** Une réglementation qui a conduit certains opérateurs britanniques à faire voler des avions « fantômes », à destination et en provenance des pays européens, et ce à des coûts exorbitants, a rapporté le [Times of London](#).

En effet, si elles ne rendent pas effectifs au moins 80 % de leurs vols, elles risquent tout simplement de perdre leur place au profit de compagnies plus dynamiques : deux fois par an, les créneaux sont en effet remis sur le marché selon la règle du « use it or lose it » (« **utilise-le ou perds-le** »).

« Pour respecter cette exigence, les transporteurs aériens sont ainsi contraints d'opérer des vols dont le taux de remplissage devient chaque jour plus faible », confirme la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

<https://www.businessinsider.fr/coronavirus-des-compagnies-britanniques-obligees-de-faire-voler-leurs-avions-a-vide-pour-conserver-leurs-creneaux/>